VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande Vente

—DE—

Propriétés commerciales et de résidences

SITUÉS AU

No 121 RUE CARONDELET,
ENTRE CANAL ET COMMUNE.

No 729 RUE POYDRAS,
ENTRE ST-CHARLES ET CARONDELET.

No 317 RUE MAGASINS,
ENTRE GRAVIER ET NATOREZ

Nos 500, 502 504 RUE BOURBON,
ENCOGNURE DE LA RUE ST LOUIS.

No 239 RUE DECATUR,
ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.

No 1821 RUE CALLIOPE.
ENTRE BARONNE ET DRYADES.

SUCCESSION DE CLOTILDE ROLLING.

No 68,966—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique le

MERCREDI 7 JANVIER 1903 A MIDI.

Par Spear & Escoffier—Placide J. Spear, encanteur,

à leur Bureau et Bourse, No 802 rue Perdido, entre Carondelet et Baronne.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 25 novembre 1902, pour le compte de la succession ci-dessous, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

I.

No 1821 RUE CALLIOPE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 254 borné par les rues Calliope, Dubois, Baronne et Dryades; ledit lot est désigné par le numéro 5 de l'Ilet No 33 sur un plan privé dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 4 janvier 1844, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes (31 pieds, 11 pouces 5 lignes) de face à la rue Calliope sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent quatre vingt neuf pieds, huit pouces et trois lignes (129 pieds, 8 pouces et trois lignes), sur le côté le plus près de la rue Baronne, et cent quatre vingt treize pieds, trois pouces et six lignes (193 pieds, 3 pouces et 6 lignes) sur le côté vers la rue Dryades et trente deux pieds, deux pouces et une ligne (32 pieds, 2 pouces et 1 ligne) de largeur sur la ligne du fond.

N. B.—Une tiers (1/3) d'intérêt indivis dans et à la propriété ci-dessus, sera vendu en un même moment pourvu que la procuration soit reçue le jour de la vente; étant la même propriété qui a été acquise par Jules Andrieu de la veuve M. M. Bell, par acte passé devant Charles T. Soulat, notaire, le 28 juillet 1898, enregistré dans le bureau des transferts, dans le livre 169, folio 625.

Vendu sujet à un bail échéant le 30 septembre 1904, à raison de $32 50 par mois.

Les améliorations comprennent une élégante résidence en briques à deux étages avec galerie sur le devant, à chaque étage avec quelques dix ou douze chambres, allée pour voiture, citerne, etc.

II.

No 729 RUE POYDRAS.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 729 rue Poydras (vieux numéro 167), situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet No 271, borné par les rues Poydras, Perdido, St Charles et Carondelet, désigné par le numéro trente [30] sur un plan dressé par Eggleffstein et A. Hodin, ingénieurs civils, et déposé en l'étude de Théo. Guyol notaire, comme plan No 132 sur son livre de plan, ledit lot mesurant en mesure américaine vingt six pieds [26] de face à la rue Poydras, sur une profondeur de cent deux pieds et trois et demi pouces (102 pieds 3.2/3) sur la ligne le divisant de lot numéro au dudit plan et cent deux pieds quatre pouces (102 pieds 4 pouces) sur l'autre ligne de côté, étant la même propriété achetée par Mme Clotilde Rolling de la succession de Mme Honoré Pothier, par acte de John R. Légier, notaire, le 15 juillet 1893, enregistré dans le livre des transferts 148, folio 565, les améliorations comprenant un beau magasin en briques à quatre étages occupé par "Zengel & Helderich Furniture Company". Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1903, à raison de $65 par mois.

III.

No 317 RUE MAGASINS.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 317 rue Magasins, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet No 164, borné par les rues Magasins, Camp, Gravier et Natchez, lequel lot est désigné par le numéro onze sur le livre d'accessement et par la lettre E sur un devis fait par E. Pilié, voyer, daté le 12 mars 1892, annexé à un acte de vente par R. C. A. Michel de Grillean, veuve L. H. Jacquet par devant James Fahey, le 12 avril 1892 et d'après cela ledit lot étant à une distance de cent trente-huit pieds neuf pouces et quatre lignes (138 pieds 9 pouces 4 lignes) de l'encoignure des rues Magasins et Gravier, et mesurant 22 pieds et trois pouces (22 pieds et 3 pouces) de face à la rue Magasins sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété achetée par Clotilde Rolling de Henri Clément Albin Michel Grillean, par acte passé devant James Fahey, ancien notaire, le 12 avril 1892, enregistré dans le bureau des transferts, livre 139, fol o 609.

Les améliorations comprennent le splendide magasin en briques à quatre étages occupé par L. E. Jung, importateur de vins et liqueurs, etc. Vendus sujette à un bail expirant le 30 septembre 1904 au taux de $90 par mois.

IV.

No 121 RUE CARONDELET.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District municipal de cette ville dans l'Ilet No 226, borné par les rues Carondelet, Baronne, Canal et Commune, mesurant trente deux pieds, onze pouces et quatre lignes (32 pieds, 11 pouces et 4 lignes) de face à la rue Carondelet sur quatre vingt quinze pieds neuf pouces et quatre lignes (95 pieds, 9 pouces 4 lignes) de profondeur entre lignes parallèles, commençant à une distance de cent trente pieds un pouce et deux lignes (130 pieds 1 pouce 2 lignes) de l'encoignure des rues Canal et Carondelet d'après un devis de L. H. Pilié, voyer, daté le 21 juin 1882, annexé à un acte de vente par Mme Hill au N. O. Insurance Company pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 28 juin 1882.

Etant la même propriété achetée par Mme Clotilde Rolling des héritiers d'Adrien Caccard, par acte de vente devant A. J. Villeré, notaire le 26 mars 1895, enregistré dans le livre des transferts 156, folio 295.

Les dites trois (3/3) d'intérêt indivis dans et à un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le vieux numéro municipal 229 rue Calliope [cités dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet numéro 255 borné par rues Calliope, Dubois, Baronne et Dryades; ledit lot est désigné par le numéro 5 de l'Ilet No 33 sur un plan privé dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 4 janvier 1844, déposé en l'étude de O. de Armas, ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes (31 pieds, 11 pouces 5 lignes) de face à la rue Calliope sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent quatre vingt neuf pieds, huit pouces et trois lignes (129 pieds, 8 pouces et trois lignes), sur le côté le plus près de la rue Baronne, et cent quatre vingt treize pieds, trois pouces et six lignes (193 pieds, 3 pouces et 6 lignes) sur le côté vers la rue Dryades et trente deux pieds, deux pouces et une ligne (32 pieds, 2 pouces et 1 ligne) de largeur sur la ligne du fond.

N. B.—Une tiers (1/3) d'intérêt indivis dans et à la propriété ci-dessus, sera vendu en un même moment pourvu que la procuration soit reçue le jour de la vente; étant la même propriété qui a été acquise par Jules Andrieu de la veuve M. M. Bell, par acte passé devant Charles T. Soulat, notaire, le 28 juillet 1898, enregistré dans le bureau des transferts, dans le livre 169, folio 625.

Vendu sujet à un bail échéant le 30 septembre 1904, à raison de $32 50 par mois.

Les améliorations comprennent une élégante résidence en briques à deux étages avec galerie sur le devant, à chaque étage avec quelques dix ou douze chambres, allée pour voiture, citerne, etc.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

Les améliorations comprennent l'imposante bâtisse en brique à quatre étages, entre les magasins de dry goods de Kellman et de Navarre, occupée en rez-de-chaussée par MM. E. & L. Claudel, opticiens, etc; la partie supérieure est divisée en des bureaux où on peut valoir vous y rendre et vendus sujette aux baux en loyers, à savoir:

Le rez-de-chaussée à E. & L. Claudel, loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $110 par mois payable mensuellement; les bureaux Nos 204 et 205 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $40 par mois, avec privilège de renouvellement pour un an; le bureau No 206 est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $10 par mois; le bureau No 401 est loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $20 par mois, les bureaux Nos 402 et 403 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903, au taux de $21 par mois pour les deux; les bureaux Nos 406 et 407 sont loués à bail jusqu'au 30 septembre 1903 au taux de $17 par mois pour les deux; il n'y a pas de bail pour les autres bureaux loués; la valeur en loyers de tous les bureaux est d'environ $625 par mois.

V.

DEUXIEME DISTRICT.

COIN BOURBON ET ST-LOUIS.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No 64 borné par les rues Bourbon, St Louis, Royale et Toulouse formant l'encoignure des rues Bourbon et St Louis, et mesurant en mesure anglaise, soixante cinq pieds deux pouces (65 pieds 2 pouces) de face à la rue Bourbon, sur une profondeur en fagade sur la rue St Louis de soixante pieds six pouces (60 pieds 6 pouces), le tout conformément à un plan de Joseph Pilie, daté le 27 février 1823 annexé à un acte pardevant F. de Armas, ancien notaire, le 10 mars 1823, étant la même propriété achetée par Mme C. Rolling des héritiers de Gaston Bruslé, par acte de N. E. Trist, notaire, le 30 avril 1890, enregistré dans le livre de transfert 123, folio 423. Louée au taux de $140 par mois.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, occupée comme une épicerie, etc.

VI.

No 239 RUE DECATUR.

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'Ilet N 30, borné par les rues Decatur [Vieille Levée], Chartres, Bienville et Dauphine, désigné par le No quatre [4] sur un plan de Louis Surgi, daté le 9 août 1849, annexé à un acte passé devant William Christy, notaire, le 14me jour d'août 1849, ledit lot mesurant vingt et un pieds quatre pouces et quatre lignes (21 pieds 4 pouces 4 lignes) de face à la rue Decatur (ou route Vieux Levée) sur soixante quatorze pieds, cinq pouces et une demie ligne (74 pieds 5 pouces 1/2 ligne) de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété achetée par Alfred Jacquet de L. H. Richard par acte pardevant A. Duchamp, ancien notaire, daté le 24 mars 1860, enregistré dans le livre des transferts —, folio —, et fut héritée par Clotilde Moreau, veuve dudit Alfred Jacquet de son dit mari, comme il est démontré par jugement, rendu le 16 juillet 1862, la reconnaissant comme légataire universelle dans l'affaire de la succession de Louis Alfred Jacquet, alias André Louis Jacquet, son mari No 6455, Cour Civile de District. Louée au taux de $25 par mois.

Les améliorations comprenant le magasin en briques à trois étages occupé par Philip Rehm.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant et la balance, en un an en six et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, en billets portant six pour cent d'intérêt par année du jour de l'acte de vente, garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; les actes de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et tous les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer les polices au porteur des billets et d'assumer de payer au dessus et en plus du prix d'adjudication, les anciennes polices d'assurance et les taxes de 1902, et les timbres du revenu sur les actes de vente, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et d'avoir droit aux loyers seulement à partir du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Maloney C. Sonnat, notaire aux frais des acquéreurs.

Charles T. Soulat, exécuteur.
Charles F. Claiborne, avocat.
30 nov—30—déc 7 14 21 28 — janv 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique Coupée (presque neuf)

Succession de Clotilde Rolling

No 68,968—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur —

Bureau No 802 RUE PERDIDO,

JEUDI, 11 DECEMBRE 1902, à 11 heures A. M.

il sera vendu à l'enchère publique aux écuries de John Bonnet, No 623 rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 25 novembre 1902, pour le compte de la susdite succession—

Un splendide coupée presque neuf
Conditions—Comptant sur adjudication.
Charles T. Soulat, exécuteur.
Charles F. Claiborne, avocat.
30 nov—30—déc 2 7 11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

John L. Byrne Co., Ltd. vs Mme W. H. Williamson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 10,074—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Patorni, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 4me jour de décembre 1902, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une épicerie et buvette, consistant en groceries, vins, liqueurs, balance, vitrines etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. Chas A. Schreiber, avocat.
25 nov—25 30—déc 4

James H. Maloney vs Mme Lucile Harlan "Veuve."

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 10,931—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Patorni, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 4me jour de décembre 1902, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison et effets mobiliers, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable 1re Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
23 nov —23 30—déc 2

Succession de John Irvine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,016—Division A—Attendu que Robert W. Irvine a présenté une pétition à Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Irvine, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Wickliffe & Falls, avocats. 21 nov—21 23 30

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Premier District.

Succession de Mme Fannie Perr—No 68,674—Division E—Cour Civile de District, ordre daté le 25 novembre 1902 et signé par le juge George H. Theard, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 9 décembre 1902, à midi, par JAS. A. BRENNAN Encanteur, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne:

Un certain lot de terre dans le Premier District, ilet borné par les rues Bank, Bendis, Alexandre et Napoléon, désigné par le No 12, et mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Napoléon sur 157 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente, les taxes de 1902 et frais de vente aux frais de l'acquéreur pardevant P. A. Simon's, notaire.
30 nov—30—déc 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur Améliorées et non-Améliorées

Dans les Premier, Sixième et Septième Districts,

MARDI, le 9 décembre 1902,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Mel. JAS A. BRENNAN, Encanteur, vendra à l'enchère publique, en vertu de plusieurs ordres de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans les successions en ceci ci après énumérées sur les termes du comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1902 et déposer 10 0/0 entre les mains de l'encanteur au moment de la vente, et devant payer pour l'acte pardevant Fred. Zengel, notaire

Succession de James Govas, No 68,699 Division B.

Deux lots de terre numérés un et deux; le lot numéro un mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Gravier; le lot numéro deux mesurant 28 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Gravier; les deux étant de 114 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot numéro un formant l'encoignure de la rue Génois, et le lot numéro deux est contigu au lot numéro un; le tout dans l'Ilet 718; borné par les rues Gravier, Tulane, Génois et Télémaque.

Succession de veuve Rosin Martin, No 68,700, Division C

Deux lots désignés par les Nos 10 et 11 dans l'Ilet 713 rue Genois, Telemachus, d'Hémécourt et Bendis; le lot No 10 mesurant 30 pieds, 11 pouces et 5 lignes et le lot No 11, 30 pieds de face à la rue Genois sur 150 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur; le lot No 10 formant l'encoignure des rue Genois et d'Hémécourt et le lot No 11 est contigu.

Succession de Anna Haggins, No 68,701 Division C—

Trois lots de terre dans l'Ilet 713 bornés par les rues Genois, Bendis, Télémachus et D'Hémécourt, désignés par les numéros un deux et trois; le lot numéro un mesurant 32 pieds 1 ligne de face à la rue Genois sur 108 pieds 6 pouces et 1 ligne; le lot numéro deux 31 pieds 11 pouces 5 lignes à la rue Genois sur 108 pieds 6 pouces 4 1/4 lignes et le lot No 3, 31 pieds 11 pouces 5 lignes à la rue Genois sur 108 pieds 6 pouces 4 1/4 lignes de profondeur; le lot numéro un formant l'encoignure des rue Bendis et Genois, et les lots deux et trois sont contigus.

Succession de Rosette Brown, No 68598 — Division A.

Un lot de terre dans l'Ilet borné par les rues Audubon, Market, Broadway et Magnolia, étant le lot No 11 mesurant 23 pieds à la rue Audubon et 26 pieds sur 105 pieds de profondeur et façade à la rue Market desquelles deux rues il forme l'encoignure.

Succession de Laura Washington, No 68,119 — Division A.

Un certain lot dans le Septième District, ilet 500 borné par les rues Washington, Bordelette, Fourchy, et Quinn Alley, désigné par le No 5, et mesurant 25 pieds de face à la rue Washington, sur 108 pieds de profondeur.
20 nov—30—déc 7

Paul & Gurley.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Choix non-Améliorée dans le Premier District,

Consistant de deux portions de terre bornes pour la construction d'entrepôts, bâtisses d'écuries ou cottages doubles, et contigues dans le fond aux deux lots de Schmidt et Ziegler.

Succession de Richard R. Schmidt.

No 68,416 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division —.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 2 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, daté le 27 octobre 1902, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Richard R. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Cette portion de terre de valeur comprenant près de deux lots désignés comme lot "E" dans l'ilet borné par les rues Gaiennié, Tchoupitoulas, Annunciation, St Thomas et Erato et mesurant quarante huit (48) pieds de face sur la rue Gaiennié sur une profondeur de cent quatre vingt quatorze pieds, dix pouces et quatre lignes (194' 10" 4"') sur la ligne la plus près de la rue St Thomas; de là sur une ligne à angles droits à ladite dernière ligne s'étendant dans le fond vers la rue Tchoupitoulas une distance de vingt trois pieds sept pouces [23' 7"], de là sur une ligne de profondeur parallèle avec la susdite ligne décrite de cent quatre vingt quatorze pieds dix pouces et quatre lignes [194' 10" 4"'] et étant à angle droit une distance de cinquante pieds [50'], de là une largeur dans le fond sur une ligne à angle droit et s'étendant vers la rue Tchoupitoulas de deux pieds sept pouces et cinq lignes (2' 7" 5'"); de là s'étendant sur une ligne à angle droit et vers la rue Gaiennié cinquante deux pieds dix pouces six lignes (52' 10" 6'"), de là à angle droit à ladite dernière ligne mentionnée et s'étendant vers la rue Tchoupitoulas vingt deux pieds deux lignes (22' 0" 2'"), de là sur une ligne à angle droit et s'étendant vers la rue Gaiennié cent quatre vingt onze pieds onze pouces deux lignes (191' 11" 2'").

Cette propriété de valeur est exceptionnellement bien remblayée, d'une profondeur remarquable et peut être utilisée pour divers usages et est contigue dans le fond à l'écurie de Schmidt & Ziegler. Voyez le plan à la Bourse.

2° Un certain lot désigné par la lettre D, dans le même ilet que la propriété ci dessus décrite et ayant une façade à la rue St Thomas de trente et un pieds deux pouces et quatre lignes (31' 2" 4'") sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Erato, laquelle ligne est à un angle obtus à la rue St Thomas de cent dix sept pieds deux pouces (117 pieds 2 pouces) avec une largeur dans le fond sur une ligne s'étendant vers la rue Gaiennié à un angle aigu à la susmentionnée ligne de côté décrite, trente huit pieds quatre pouces (38' 4"), de là sur une ligne vers la rue Gaiennié et s'étendant à la rue St Thomas, étant un angle obtus à la ligne du fond cent quatorze pieds huit pouces et six lignes (114' 8" 6'").

Le tout d'après un certain plan par S. G. Del Isle, I. C. et voyer, daté le 29 mars 1901. Ce beau lot est contigu dans le fond à la propriété premièrement décrite et convenable pour cottage double, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant; la balance en un ou deux ans; les billets pour la portion non payée devant être garantis par hypothèque et les clauses usuelles de sécurité, portant 8 pour cent d'intérêt par an. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fred. C. Marx, Esquire, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication. 1er nov—1 2 9 16 23 30 — déc 2

Succession de Jacob Henry Aickien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,925—Division B—Attendu que Mme Rosa Moore, veuve de Jacob Henry Aickien, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Henry Aickien, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier.
21 nov—21 25 30

Succession de R. H. Bayly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 1,434 — Division C—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu R. H. Bayly, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
26 nov—26 30—déc 5

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 23 Décembre 1902 A MIDI

COTTAGE SIMPLE

1216 rue Frevet, près de la rue Clio.

Cottage simple, 1211 rue S. Liberté,
Près de la rue Clio.

Résidence double à deux étages,
1206-1207 rue S. Liberté, près de la rue Clio.

LOT A BATIR,
Rue Clio, près de la rue Liberté.

Succession de Mme Mary Dwyer (Vve de J. W. Mabey).

No 68,651—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 23 décembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre ainsi daté et signé le 18 novembre 1902, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédera à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Frevet, Clio et Erato, ledit lot mesurant 35' 4" 3'" de face à la rue Frevet, 18' 9" 5'" de largeur dans le fond, sur une profondeur de 125' 7" 6'", plus ou moins, vers la rue Erato et 127' 6" 7'", plus ou moins, sur la ligne de côté vers la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1216 rue Frevet, comprenant un cottage attenant en bois, couvert en ardoises, retiré, contenant galeries sur la façade et dans le fond, 3 chambres et cuisine, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato. Ledit lot mesurant 29' de face à la rue Liberté, sur 115' de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme 1211 rue Liberté, comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur la façade et 3 chambres. Dans le fond est une bâtisse en bois à deux étages non-close en ardoises avec galerie et 5 chambres. Dans la cour se trouvent citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Clio et Erato, mesurant 29' de face à la rue Liberté sur quatre vingt un pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec le privilège en usage d'une allée commune dans le fond de trois pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Clio.

Les améliorations sont connues comme 1205 1/2 et 7 rue Liberté, comprenant une résidence double à deux étages, retirée de la rue, avec vaste galerie sur la façade; chaque côté contenant quelques six chambres.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, Liberté et Howard, mesurant 28' de face à la rue Clio, sur une profondeur de 58' 4" 3'" entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—1/3 en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou en deux, ou un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur avec 5 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue, par toutes les stipulations usuelles. L'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1902, en plus et en dessus du prix de la vente.

Actes de vente pardevant Wynn G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

M. H Manion, avocat.
22 nov—22 23 30—déc 7 14 21 28

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi le 23 Décembre 1902.

A la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne,

Trois Morceaux de Propriétés de Valeur dans le Premier District.

No 423 rue Howard, entre les rues Gravier et Perdido. (Maison de résidence à deux étages.) Maison de résidence simple sur la rue Frevet, entre les rues Gravier et Perdido, bornée par la rue Howard. Un lot avec une petite bâtisse rue Gravier, entre les rues Howard et Liberté, borné par l'avenue Tulane, (contigu à la Louisiana Sash Factory)

Succession de George E. Gorman.

No 68,827—Cour Civile de District — Division E.

PAR CURTIS & GALLAGHER,—Bureau No 846 rue Commune — MARDI le 23 décembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District signé par l'Hon. Geo. H. Theard, juge, et daté le 20 novembre 1902 et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes, privilèges et dépendances en cela appartenant et de quelque façon en dépendant, situé dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard [autrefois Girond] et Frevet, et désigné par le numéro dix sept sur un plan fait par H Moellhausen, voyer, daté le 12 décembre 1846, et déposé pour références en l'étude de William Christy, ancien notaire, comme plan 47 dans le livre de plans No 2. Ledit lot de terre mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes (plus ou moins) de face à la rue Howard, sur quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes [plus ou moins] de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans l'ilet borné par les rues Frevet, Gravier, Perdido et Howard, et désigné comme lot Huit et mesurant vingt six pieds cinq pouces et deux lignes (p ou moins) de façade à la rue Frevet sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes (plus ou moins) entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gravier, Liberté (autrefois St Paul), Howard (autrefois Girond) et l'avenue Tulane (autrefois Common), ayant (mesure anglaise) trente pieds, neuf pouces de face à la rue Gravier sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; ledit lot est désigné par le numéro cinq sur un plan fait par le défunt Joseph Pilié, alors voyer de ville et annexé à un acte passé pardevant Octave De Armas, notaire en cette ville, daté le 31 août 1831.

Conditions—Comptant, un dépôt de dix pour cent exigible de la date de l'adjudication pour lier la vente. Les actes de vente devant être passés pardevant Bernard Titche, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur est également requis d'assumer les taxes dues et devant être dues pour l'année 1902.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.
Wynne G. Rogers, avocat.
22 nov—22 23 30—déc 7 14 21 23

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence en briques à deux étages, No 1416 rue Poydras, entre les rues Liberté et Howard.

Joseph Bonfilli vs la succession de Joséphine Bonfilli.

No 68,762 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 9 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 octobre 1902 et signé le 7 novembre 1902, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bad Poydras, Howard, Lafayette et Liberté, désigné par la lettre B sur un plan par B Reisenstein, le 13 mars 1866, déposé en l'étude de Joseph Cohn, ancien notaire, et mesurant 17 pieds 11 pouces et 5 1/2 lignes de face à la rue Poydras sur 105 pieds de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de largeur dans le fond dudit lot, en commun avec celui-ci et d'autres.

Les améliorations sont désignées par le No 1416 rue Poydras, et comprennent une résidence en briques à deux étages, contenant vestibules, 10 chambres, hydrant, etc.

Dans un voisinage où les propriétés augmentent en valeur et en placement payant.

Se louant $35 par mois.

Conditions—1/3 en plus comptant, la balance en billets à 1 et 2 ans, garantie par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles et coutumières, les honoraires d'avocat, l'assurance, etc., 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Walter L. Gibson, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 nov—8 9 16 23 30—déc 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Demeure désirable à deux étages en briques et en bois, 1738 rue Clio entre les rues Carondelet et Baronne.

Succession de Maria Cotéas.

No 78,666 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet — JEUDI, 4 décembre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 octobre 1902 et signé le 30 octobre 1902 et d'un ordre daté le 10 novembre 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et